

ELECTIONS EN RD CONGO : ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES POUR UNE ENDOGÉNÉISATION FACE AUX RÉALITÉS SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES NATIONALES.

Albert Muluma Munanga

Sociologue, Professeur Emérite,
Université de Kinshasa,
Titulaire de la Chaire de Sociologie et des Sciences du travail
albertmuluma50@gmail.com

Séraphin Baharanyi Nacyimba

Sociologue, Professeur à la faculté des Sciences sociales, administratives et politiques
Université de Kinshasa
baharanyinacyimba@gmail.com

Teddy Ilaka Mabolu

Politologue, Chef de Travaux à
Université de Kinshasa,
Doctorant en Sciences Politiques

Les quatre cycles électoraux organisés en RD Congo depuis l'Accord Global de Sun City ont été caractérisés par des contestations de plus en plus violentes des résultats, fragilisant ainsi la légitimité des Institutions issues desdites élections. Celles-ci ont souvent été relayées par d'autres revendications identitaires, parfois armées, menaçant l'Unité et l'intégrité nationale du pays. D'où, notre questionnement sur le maintien ou non de ce modèle d'élections de plus en plus coûteuses mais dont l'efficacité est douteuse puisqu'elles ne participent pas à la consolidation de la Démocratie.

Introduction

Le quatrième cycle électoral de 2023 en République Démocratique du Congo a vécu et s'est inscrit, comme les cycles antérieurs, dans un climat politique tendu, marqué par des enjeux et des défis cruciaux pour la sécurité, l'unité et même l'avenir démocratique du pays, présageant les contestations des résultats et de légitimité qui se poursuivent jusqu'à ce jour.

En effet, depuis son indépendance en 1960, la RDC a connu de nombreuses transitions politiques tumultueuses, souvent caractérisées par des conflits internes, des crises de gouvernance, des dialogues et autres négociations donnant lieu à des ingérences extérieures, dans une recherche incessante d'un consensus de plus en plus hypothétique¹. Cette crise de légitimité entretenue est à la base de la faible légitimité des institutions, impactant négativement la gouvernance globale du pays².

1. C. Didier GONDOLA, « Entre mémoires et imaginaires : les représentations des indépendances à Kinshasa et Brazzaville », in O. GOERG, J-L MARTINEAU et D. NATIVEL, Les indépendances en Afrique. L'évènement et ses mémoires, 1957/1960-2010, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 437-448.
2. J. OMASOMBO TSHONDA et N. OBOTELA RASHIDI, « La 'dernière' transition politique en R.D.C. », L'Afrique des Grands Lacs, Annuaire 2005-2006, p.233-259.

Après les 32 ans de règne dictatorial du Maréchal Mobutu³ et 18 ans des pseudo-rebellions⁴ qui ont suivi, les processus électoraux, souvent présentés par l'idéologie occidentale comme une valeur universelle, la seule voie pour stabiliser le pays, suscitent des interrogations quant à leur conformité au modèle anthropologique, politique et social congolais en particulier et africain en général. Etant donné que ces élections sont systématiquement accompagnées de fraudes plus ou moins avérées, de violences et de contestations même armées⁵, elles rendent la consolidation démocratique fragile et ne contribuent nullement à la stabilité, à l'unité nationale et au développement du pays. C'est dans ce cadre qu'il faudrait situer les pseudo-rébellions financées par des sociétés multinationales et des pays étrangers, particulièrement des voisins⁶, qui ne cachent pas leurs intentions de s'accaparer des terres et de recycler sous divers prétextes leur surplus démographique en RDC. Les négociations imposées par leurs sponsors servent souvent d'occasion pour injecter les ressortissants des pays précités au sein des institutions nationales congolaises, dans une tentative de vassalisation sournoise. C'est dans ce contexte que naquirent le CNDP au lendemain des élections de 2006, puis le M23 dans la foulée de celles de 2011. Les élections de 2023 n'ont pas fait exception à cette tendance suite à la résurgence du même M23 par une sorte de scissiparité étrange. Dans ce jeu macabre des poupées russes, il y a en filigrane la falsification de l'histoire pour une conquête des terres et le pillage des ressources naturelles à travers des massacres et des déplacements forcés des populations, remplacées par des soi-disant réfugiés refusant tout processus d'identification conforme aux normes internationales en la matière, sous l'œil impuissant de la Monusco et des agences des Nations Unies.

Plusieurs études et rapports ont examiné les élections passées en RDC, mettant en lumière des problèmes structurels tels que la pauvreté des électeurs manipulés à souhait, la corruption, le manque d'indépendance de la Commission électorale et l'influence des acteurs armés étrangers. Comme pour les élections antérieures, celles de 2018 avaient déjà soulevé leur lot de vives critiques quant à ce que l'Eglise catholique appela la « Vérité des urnes ». Ce contexte historique, couplé aux récentes dynamiques politiques, suggère que le processus électoral congolais demeure fragile et que les élections ne constitueraient pas la voie idoine pour asseoir la légitimité des

3. S. M'BOUKOU, « *Mobutu, roi du Zaïre. Essai de socio-anthropologie politique à partir d'une figure dictatoriale* », Le Portique [En ligne], e-Portique, mis en ligne le 06 décembre 2007, consulté le 17 avril 2025. URL : <http://journals.openedition.org/leportique/1379> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/leportique.1379>.
4. G. NZONGOLA-NTALAJA, *The Congo from Leopold to Kabila : A People's History*. Zed Books, 2002.
5. Crisis Group, Élections en RD Congo : limiter les risques de violence, Bruxelles/Nairobi, 30 octobre 2023 <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/great-lakes/democratic-republic-congo/312-elections-en-rd-congo-limiter-les-risques-de-violence>.
6. Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (S/2024/432).

institutions et conduire vers le développement. Les dernières élections de 2023 n'ont pas fait exception, selon plusieurs observateurs nationaux et internationaux ayant relevé les mêmes écueils, confirmant le fait que les réformes électorales promises n'ont pas été pleinement mises en œuvre.

Ces multiples dysfonctionnements présents dans tous les quatre cycles soulèvent des questions sur la capacité de la RDC à organiser des élections libres, transparentes et inclusives, ou carrément celle de l'utilité des élections au regard de leur coût de plus en plus élevé⁷ et des contestations de plus en plus virulentes. Malgré l'engagement de la Centrale électorale et des autorités à garantir un scrutin juste, de nombreuses irrégularités, allant des problèmes logistiques aux accusations de manipulations politiques, ont miné profondément la crédibilité des résultats. Ainsi, la question centrale de cet article est : dans quelle mesure les élections en RDC ont-elles contribué à renforcer ou à affaiblir le processus démocratique ? Que représentent encore les élections dans l'imaginaire collectif après les quatre cycles électoraux ?

L'hypothèse de cette étude est que les dysfonctionnements du processus électoral en RDC sont le résultat de l'absence de réformes structurelles profondes et de la persistance des intérêts politico-économiques d'une oligarchie qui compromettent l'intégrité des élections. Ainsi, à travers les quatre cycles électoraux, il sied d'examiner attentivement l'idée répandue dans l'opinion publique affirmant que les élections auraient davantage altéré la cohésion nationale, affaibli le processus démocratique et étouffé le développement. Aux yeux de la population congolaise, les élections n'auraient plus aucune utilité parce qu'elles sont passées de l'espoir qu'elles avaient suscité à la déception concernant particulièrement la question de son bien-être. D'où, le désintérêt visible à travers la baisse du taux d'enrôlement et de celui de participation au vote⁸.

L'objectif principal de cette étude est d'analyser les enjeux, les défis, les dysfonctionnements et les perspectives des élections en RDC afin d'évaluer leur impact sur la consolidation de la démocratie et de proposer des pistes pour une amélioration future du cadre institutionnel et de gouvernance du pays. Spécifiquement, il s'agit de :

examiner les principaux dysfonctionnements électoraux observés lors des quatre cycles électoraux depuis l'Accord Global et Inclusif, tels que les irrégularités, la corruption, la manipulation des résultats, et les lacunes organisationnelles ;

analyser les enjeux politiques, économiques et sociaux ayant influencé le processus électoral et façonné la dynamique politique du pays ;

7. Lire à ce sujet Crisis Group, Élections en RD Congo : limiter les risques de violence, Bruxelles/Nairobi, 30 octobre 2023 <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/great-lakes/democratic-republic-nairogi/312-elections-en-rd-congo-limiter-les-risques-de-violence>.

8. Ebuteli, GEC et Berci, Élections en RDC : vers un regain de participation ?, <https://www.ebuteli.org/publications/notes/elections-en-rdc-vers-un-regain-de-participation>.

proposer des recommandations pour améliorer la gouvernance et le fonctionnement des institutions afin de favoriser une stabilité politique durable pourvoyeuse du développement économique et du bien-être social.

Sur le plan méthodologique, l'étude est basée sur une analyse documentaire des rapports d'observateurs électoraux, des publications académiques, ainsi que sur des entretiens avec des acteurs politiques et de la société civile. Une comparaison avec les élections antérieures permettra également de mesurer l'évolution (ou non) du processus électoral congolais.

Cette étude s'articule autour de cinq points principaux. Le premier présente une rétrospective des élections de la troisième République avec un focus particulier sur les défis récurrents rencontrés lors des scrutins antérieurs. Le deuxième analyse en détail le processus électoral de 2023, en se focalisant sur les dysfonctionnements observés. Le troisième montre comment les élections, bien que symbolisant le processus démocratique, ont souvent servi à renforcer la position d'une minorité oligarchique. Comme à Rome où des Sénateurs s'accaparaient des terres latifundiaires et s'enrichissaient au détriment du grand nombre⁹, en ayant maintenu un contrôle structurel sur l'appareil de l'État, les finances et l'économie du pays. Le quatrième point examine les assertions selon lesquelles les élections favorisent la dilapidation de moyens nécessaires au développement du pays. Enfin, le cinquième point propose quelques pistes d'endogénéisation de la démocratie aux réalités locales, en vue de construire un système de gouvernance local plus résilient, inclusif et adapté aux réalités nationales.

1. Regard rétrospectif des élections de la 3^{ème} République en RDC

L'organisation de tous les cycles électoraux sous la Troisième République en RD Congo s'est caractérisée par la complexité du contexte socio-politique marqué par des dynamiques anthropologiques, historiques, politiques, sociologiques et économiques. Il importe de les analyser brièvement pour offrir une vue d'ensemble des principaux contextes influençant l'organisation des élections en RDC, fournissant ainsi un cadre pour comprendre les défis auxquels le pays est confronté dans son cheminement vers la consolidation démocratique et le développement.

Chaque cycle électoral en RDC semble révéler les fragilités institutionnelles et les défis inhérents à l'organisation des scrutins libres et équitables dans un contexte de faiblesse de l'État, de méfiance généralisée entre les parties prenantes et des conflits persistants, devenus structurels notamment dans les provinces orientales du pays. Ce contexte incertain donne lieu à la résurgence des revendications identitaires, au tribalisme et aux discours séparatistes pour un pays ayant neuf voisins dont la plupart lorgnent sur ses immenses ressources minérales.

9. P. FABRY, *Le césarisme en Amérique*, Ed. Scription MANENJ, 2025.

Les premières élections que beaucoup d'observateurs et d'analystes ont qualifié de « démocratiques »¹⁰ organisées en 2006, après la transition post-conflit, ont marqué un tournant dans l'histoire politique du pays. Elles ont été largement soutenues par la communauté dite internationale, avec l'espoir qu'elles instaурeraient une stabilité politique durable basée sur l'Accord politique global issu du dialogue de Sun City¹¹. Le processus électoral de 2006, bien que jugé imparfait, a permis l'élection de Joseph Kabila comme président, marquant ainsi la fin de la transition politique après les rebellions appuyées par les pays étrangers qui déchirent le pays. Elles visaient à instaurer un État de droit, à établir un régime démocratique et à ramener la paix. Cependant, l'économie était en ruine, gravement affectée par les conflits, avec une infrastructure dévastée et plus de 70 % de la population vivant dans une extrême pauvreté. Le financement était assuré par un panier multibailleurs dans lequel l'aide internationale était majoritaire.

Cependant, malgré les efforts pour garantir la transparence du processus, les élections de 2006 ont été entachées par des allégations persistantes de fraudes, de violences post-électorales et de contestations du processus en lui-même et des résultats, notamment de la part de l'opposition dont le principal parti, l'UDPS, a boycotté ledit processus¹². Les forces opposées du vainqueur Joseph Kabila et du perdant Jean Pierre Bemba se sont affrontées militairement en plein jour dans la capitale, conduisant ce dernier en l'exil et plus tard en prison à la CPI. L'administration électorale (CEI) de l'époque avait été critiquée pour sa partialité et pour ses failles logistiques. Il s'agit, notamment, en ce qui concerne les défis logistiques : de la distribution du matériel électoral dans des territoires et provinces reculés, souvent dépourvus de routes et de moyens de transport adéquats. S'agissant des défis sécuritaires, la présence des groupes armés dans de nombreuses provinces à l'Est du pays¹³ a rendu difficile l'organisation des élections dans ces zones, menaçant la sécurité des électeurs et du personnel électoral, politique. Il en est de même de l'absence d'une culture démocratique solide, combinée à une méfiance généralisée envers les institutions électorales. Les anciens seigneurs de guerre, intégrés dans le processus politique, ont eux-mêmes été des acteurs de cette méfiance réciproque malgré les accords précités¹⁴

Les élections présidentielles et législatives de 2011 avaient l'ambition de

10. B. KABAMBA, G. Matagne & P. Verjans, « Premiers scrutins et contrôle de constitutionnalité en RDC : la mise en œuvre d'une constitution « régionaliste » », *Fédéralisme Régionalisme*, Vol. 7, n°1, 2007, [En ligne] URL : <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=552>.
11. International Crisis Group, Temps couvert sur Sun City : la refondation nécessaire du processus de paix congolais, Rapport Afrique, n° 44, 14 mai 2002.
12. Mission d'observation électorale de l'Union Européenne en République Démocratique du Congo, Rapport sur les élections présidentielles, législatives et provinciales 2006, Kinshasa, février 2007.
13. Mission d'observation électorale du Centre Carter en RDC, Rapport des élections présidentielles et législatives de 2006.
14. H. KEJE, « Elections présidentielles 2011 en RDC. Lecture statistique des résultats de la CENI », 2012.

corriger les erreurs de 2006 et de consolider la démocratie en garantissant « la régularité du système électoral par un jeu de normes stables et non négociables »¹⁵. Certains chercheurs¹⁶ considèrent les élections comme une opportunité de renforcement de la culture démocratique avec la participation de tous les acteurs politiques et le soutien de la communauté nationale et internationale. Le cycle électoral de 2011 n'a été, à en croire Bouvier et Omassombo « ni la consécration ni le prolongement du premier »¹⁷. Contrairement au cycle de 2006 qui faisait suite à l'existence d'un accord politique, le climat dans lequel se déroulait ce processus électoral avait profondément changé en 2011. Ce cycle s'engageait « sur un fond de crispation, d'incertitudes », comme le faisait observer en son temps le vice-président de la Commission électorale nationale indépendante cité par Bouvier et Omassombo¹⁸. Pour la population, la déception a fait place à l'espérance. A cet effet, parlant du contexte des élections de 2011, Hugues KEJE note que « Ces élections ont représenté un grand intérêt au sein de la population qui s'est impliquée fortement dans les différentes phases électorales »¹⁹. Il faut relever que ce scrutin avait comporté des enjeux de taille ayant donné lieu à des tensions, à des agitations de compétitivité, à une révision controversée de la constitution (qui a supprimé le second tour de l'élection présidentielle et le débat contradictoire entre candidats) et à des accusations massives de fraude. Ces événements ont même laissé place à la répression étatique et à d'autres actes antidémocratiques, détruisant ainsi les débats démocratiques d'idées ou des projets de société censés orienter les choix des électeurs. Joseph Kabila a été réélu dans un climat de contestations, avec des résultats largement rejetés par l'opposition, l'Eglise catholique et une partie de la communauté internationale²⁰. Les violences post-électorales ont fait plusieurs centaines de morts, soulignant une fois de plus les difficultés du pays à organiser des élections crédibles²¹. Et, tout de suite après, le M23, une rébellion ayant sa base arrière au Rwanda et en Ouganda, a repris les armes, occupé Goma et exigé des négociations politiques et son intégration dans les institutions particulièrement dans l'armée.

15. P. JACQUEMONT, *De l'élection à la démocratie en Afrique (1960-2020)*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2019, p. 52.

16. P. BOUVIER, et J. OMASSOMBO, « *Les élections de 2011 en République démocratique du Congo* », in Marysse, S. et OMASSOMBO TSHONDA, *Conjonctures congolaises. Chroniques et analyses de la RDC en 2011*, Paris, L'Harmattan, 2012. Voir aussi Mission d'observation électorale du Centre Carter en RDC, Rapport des élections présidentielles et législatives du 28 novembre 2011.

17. Ibidem.

18. Ibid.

19. H. KEJE, Op.cit.

20. R. POURTIER, « *Les élections de 2011 en RDC, entre cafouillage et tripataillage* », EchoGéo [En ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 26 mars 2024, consulté le 18 avril 2025. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13119> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.13119>

21. Groupe de Sages de l'Union africaine, « *Les conflits et la violence politique résultant des élections. Consolider le rôle de l'Union africaine dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits* », La collection Union africaine, New York : International Peace Institute, décembre 2012.

Les élections de 2018, constitutionnellement prévues en 2016, se sont tenues après plusieurs reports. Elles ont constitué un moment crucial pour la RDC, marquant, malgré les contestations, la première alternance pacifique du pouvoir depuis l'indépendance en 1960. Félix Tshisekedi a été déclaré vainqueur, succédant à Joseph Kabila. Cependant, ces élections ont également été marquées par des accusations de fraude électorale et des irrégularités majeures²². Les résultats officiels ont été contestés, notamment par Martin Fayulu, qui en revendiquait la victoire, sans avoir accepté la machine à voter. La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) a été accusée de présomption de manipulation des résultats pour favoriser un candidat de compromis qui assurerait la sécurité des intérêts du régime sortant²³.

Le quatrième cycle électoral, depuis l'adoption du nouvel ordre politique de 2006, a été organisé dans le but de perpétuer les habitudes démocratiques et assurer la régularité du système politique dans une sorte de vernis démocratique qui, en réalité, ressemble de plus en plus à un arrangement entre initiés à travers les regroupements.

2. Autopsie dysfonctionnelle du processus électoral de 2023

Situation politique avant les élections de 2023

Avant les élections de 2023, la RDC se trouvait dans un climat de grande incertitude politique. Le mandat de Félix Tshisekedi avait été marqué par des tensions avec les forces politiques du front Commun pour le Congo, pro-Kabila, une coalition gouvernementale fragile, l'Union Sacrée et une population de plus en plus désillusionnée par l'absence de progrès tangibles en matière de bien-être, de paix, de sécurité, de développement économique et de lutte contre la corruption. Les tensions ethniques, notamment venue de l'Est du pays, ont atteint l'Ouest avec l'apparition du phénomène Mobondo, dont le modus operandi ressemble étrangement à celui de l'Est où existe une multiplicité de groupes armés soutenus par les pays voisins et les multinationales, comme l'attestent beaucoup des Rapports de l'ONU depuis celui dénommé Kassem. Cette guerre de basse intensité entretenue est une des causes profondes des dysfonctionnements institutionnels évoqués précédemment.

Les élections de 2023 ont aussi ressemblé à celles de 2006, 2011 et 2018. Elles se sont inscrites dans la continuité d'une série de scrutins chaotiques, où les enjeux de pouvoir, les manipulations politiques, et les pressions

22. Y. Muya, *La Révolution Congolaise – Kabila la rue et l'alternance*, Paris, Editions Persée, 2022.

23. France 24, « Arrivé officiellement deuxième à la présidentielle en RD Congo, MARTIN FAYULU va déposer plainte pour fraude devant la Cour Constitutionnelle. Il estime avoir recueilli plus de 61 % des voix, loin devant le vainqueur proclamé Félix Tshisekedi », France 24.com, 11/01/2019 <https://www.france24.com/fr/20190111-fayulu-plainte-justice-fraude-resultat-presidentielle-rdcongo-tshisekedi> .

externes et internes ont une fois de plus compromis l'espoir d'une véritable démocratie en RDC.

Controverses autour de l'enrôlement des électeurs : la qualité de la carte d'électeur

L'un des grands reproches fait au scrutin a trait au processus d'enrôlement des électeurs. Les élections de 2023 ont été l'objet de nombreuses controverses, notamment en ce qui concerne la qualité des cartes d'électeur délivrées. Ces cartes, essentielles pour le vote, ont suscité des inquiétudes quant à leur durabilité, leur sécurité et leur précision. Ce sujet a été au cœur des débats politiques et médiatiques, mettant en lumière les défis logistiques et techniques du processus électoral en RDC. L'une des principales controverses a été la qualité du matériel utilisé pour la production des cartes d'électeur, puis les machines à voter introduites depuis 2018.

Des électeurs et certains agents de la CENI ont signalé que les cartes étaient fabriquées avec des matériaux de qualité inférieure, les rendant vulnérables aux dommages et intempéries. Beaucoup d'électeurs se sont plaints que leurs cartes étaient endommagées ou illisibles peu de temps après leur émission, ce qui a privé à nombreux d'entre eux de leur droit de vote. Un enquête a illustré cette situation en ces termes : « Franchement, c'était du papier de mauvaise qualité. Avec la pluie et la chaleur, l'encre a disparu. Quand je suis arrivé pour voter, on m'a dit que la carte n'était pas lisible ». Des erreurs d'impression ont également été rapportées, notamment des fautes dans les noms des électeurs, des dates de naissance incorrectes, et des photos mal alignées. Ces erreurs ont contribué à accroître la méfiance envers le professionnalisme du personnel électoral et le processus d'enrôlement.

Ces controverses ont eu un impact significatif sur la perception publique du processus électoral. La mauvaise qualité des cartes d'électeur a renforcé la méfiance des citoyens envers la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et l'ensemble du processus électoral. Beaucoup d'électeurs ont exprimé des doutes sur l'authenticité et l'efficacité de leurs cartes, ce qui a alimenté des théories de manipulation et de fraude. « On nous parle d'élections crédibles, mais on nous donne des cartes qui s'abîment au moindre contact. Beaucoup de voisins n'ont même pas pu voter à cause de ça. », nous a déclaré une enquêtée lors de nos entretiens.

En réponse aux critiques, des voix se sont élevées pour demander une réforme urgente du processus de production des cartes d'électeur en améliorant la qualité des matériaux utilisés et en introduisant des mesures de sécurité plus strictes.

Les controverses entourant la qualité des cartes d'électeur pour ces élections de 2023 ont révélé des failles significatives dans le processus d'enrôlement des électeurs. Ces problèmes ont non seulement mis en lumière

les défis techniques et logistiques auxquels la CENI est souvent confrontée, mais ils ont également ébranlé la confiance des électeurs dans l'intégrité du processus électoral.

Dynamiques de la corruption en 2018-2023-2024

Les élections de 2018, 2023-2024 en République Démocratique du Congo ont été marquées par une recrudescence des pratiques de corruption qui ont affecté l'intégrité du processus électoral à différents niveaux. Ces pratiques ont varié en fonction des acteurs impliqués, des régions concernées, et des objectifs visés. L'analyse des formes spécifiques de corruption observées pendant les élections indique des pratiques suivantes :

Achat de votes

Pendant les élections de 2023-2024, des rapports ont fait état de candidats distribuant de l'argent, des biens matériels (comme des sacs de riz, des motos, et même des téléphones portables), ou promettant des matricules de la Fonction publique, des emplois en échange de votes. Ces pratiques ont été particulièrement courantes dans les zones rurales, où la pauvreté et la vulnérabilité économique des populations ont été exploitées par des acteurs politiques pour garantir des résultats favorables. Nous avons observé ces pratiques à Kinshasa et dans beaucoup d'autres circonscriptions électorales. Cette pratique a été récurrente et préoccupante. Elle s'est manifestée par la distribution d'argent, de vivres ou de biens matériels à des électeurs en échange de leur voix. « En période électorale, on ne se fidélise pas à un candidat. On prend ce qu'ils donnent, mais chacun sait déjà pour qui il va voter », ont révélé plusieurs enquêtés. Ce phénomène, souvent orchestré par des candidats ou leurs relais locaux, vise à influencer les choix électoraux au détriment de la liberté de vote. Il est facilité par la précarité économique de nombreux habitants et l'absence de mécanismes efficaces de contrôle et de sanctions. L'achat des votes contribue ainsi à la corruption du processus démocratique et à la dévalorisation du suffrage universel.

Dans les milieux ruraux marqués par une forte précarité socio-économique, l'achat de vote s'est principalement effectué par des moyens simples, mais efficaces. Les candidats ou leurs agents ont offert de petites sommes d'argent liquide, des denrées alimentaires (riz, farine, huile), des T-shirts ou encore des biens de première nécessité comme des pagnes, du savon ou des boissons. Parfois, ils se lancent dans des promesses démagogiques et promettent des projets communautaires (construction d'écoles, forages d'eau, routes) pour gagner la faveur des populations. Ces dons sont souvent remis lors de rassemblements communautaires, de veillées ou à domicile, et s'accompagnent d'un discours qui lie l'acceptation du don à l'obligation morale de voter pour le donateur.

Intimidation et menaces

Les élections de 2023-2024 ont également été marquées par des cas d'intimidation et de menaces à l'encontre des électeurs et des candidats. Les acteurs politiques ont utilisé des milices locales ou des forces de sécurité pour effrayer les électeurs, les dissuader de voter pour leurs adversaires ou les forcer à soutenir un candidat particulier. Ces méthodes ont été particulièrement efficaces dans les régions instables, où l'insécurité généralisée a facilité l'impunité des responsables de ces actes. À Kinshasa et dans certaines régions du pays comme le Grand Kasaï et l'espace Katanga, des structures assimilées à des organes de sécurité privés et rattachés à certains partis et regroupements politiques, se sont imposées dans le paysage électoral comme des acteurs controversés. Présentées officiellement comme des groupes chargés d'assurer la sécurité des manifestations des formations politiques, ces quasi milices politiques non reconnues par les textes légaux de la République se sont progressivement transformées en instrument de dissuasion et d'intimidation. De nombreux témoignages et observations concordantes font état de comportements violents et coercitifs de la part de leurs membres, notamment à l'encontre des électeurs ou militants perçus comme hostiles à leurs partis. Ces violences peuvent prendre diverses formes : agressions physiques, menaces verbales, confiscation de biens, et parfois même des entraves à la liberté de circulation dans certains quartiers qu'ils considèrent comme leurs « bastions ». Ces pratiques ont eu pour effet de créer un climat de peur, dissuadant ainsi certains citoyens d'exprimer librement leurs opinions ou de participer sereinement au processus électoral.

L'existence des tels groupes remet en cause le principe de neutralité de la sécurité en période électorale, pourtant garanti par la loi congolaise. Ces groupes illustrent une dérive dangereuse vers la « miliciarisation » de la politique. Elle traduit également une instrumentalisation de la jeunesse désœuvrée à des fins partisans, dans un contexte où le chômage et la pauvreté rendent ces jeunes vulnérables à toute forme de mobilisation intéressée, faute d'autres perspectives.

Ainsi, ces forces, au lieu de servir de garde rapprochée dans un cadre citoyen ou festif, semblent avoir renforcé la polarisation politique et la méfiance entre les différentes franges de la population, compromettant ainsi les conditions d'un scrutin apaisé et démocratique.

Manipulation des résultats électoraux

La manipulation des résultats électoraux a constitué une autre forme de corruption observée lors de ces élections. Les membres de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) ont été accusés d'altérer les résultats en faveur de certains candidats, notamment en falsifiant les procès-verbaux, en gonflant artificiellement les scores de certains candidats, ou en

excluant des bureaux de vote les candidats considérés comme favorables à l'opposition. Cette manipulation s'est traduite par des résultats contestés et un climat de méfiance généralisé et a conduit à l'invalidation des suffrages de plus de 80 candidats à travers le territoire national. Ces invalidés ont tous été accusés de détention illégale de machines à voter, un acte considéré comme une fraude électorale grave. La possession non autorisée de ces dispositifs, exclusivement réservés aux agents de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), a suscité des doutes sérieux quant à la transparence et à l'équité du processus électoral, notamment en ce qui concerne le respect du secret du vote et l'authenticité des résultats proclamés.

Par ailleurs, dans certaines circonscriptions particulièrement affectées par ces irrégularités – notamment Masi-Manimba et Yakoma –, les scrutins ont été annulés, en raison du caractère flagrant de fraudes et de manipulations du vote. La réorganisation des élections n'est intervenue qu'après plus d'une année, ce qui a eu pour effet de laisser des sièges vacants ou des représentants non légitimes en place pendant une longue période. Ce délai prolongé a non seulement contribué à affaiblir la représentativité démocratique dans ces zones concernées, mais il a aussi nourri la méfiance de l'opinion publique à l'égard de la CENI. L'absence de sanctions rapides et claires à l'encontre des auteurs de ces violations a également envoyé un signal d'impunité, susceptible d'encourager la répétition de telles pratiques lors de futurs scrutins.

En somme, cette affaire révèle les vulnérabilités structurelles du système électoral congolais, en particulier la porosité des dispositifs de sécurité des opérations électorales, ainsi que l'insuffisance des mécanismes de contrôle et de sanction en cas de fraude manifeste. Elle souligne enfin l'urgence de réformes profondes pour garantir un processus électoral plus crédible, transparent et respectueux des standards démocratiques internationaux.

Corruption présumée des agents électoraux

La présomption de corruption des agents électoraux a constitué l'un des maillons faibles du processus électoral, affectant gravement la régularité et la crédibilité des résultats. Sous diverses formes, notamment les pots-de-vin, ces agents auraient été instrumentalisés pour manipuler le déroulement du vote. Des pratiques telles que la falsification des listes électorales, le détournement ou la disparition de bulletins de vote, ou encore la complicité dans l'achat de votes, ont été régulièrement rapportées dans plusieurs circonscriptions.

Dans certains cas, des agents électoraux auraient été soudoyés pour fermer les yeux sur des irrégularités flagrantes, voire pour en faciliter la mise en œuvre. Une illustration emblématique de ces dérives est l'affaire de la détention illégale de machines à voter par des candidats, révélée par la CENI lors du cycle électoral, telle que nous l'avons évoquée supra. Cette

infraction grave est une révélation d'une collusion manifeste entre certains candidats et des agents électoraux corrompus.

Sur le terrain, les témoignages d'électeurs et d'observateurs ont fait état de pratiques récurrentes de trafic d'influence, avec des agents acceptant de gonfler artificiellement le score de certains candidats ou de réorienter les résultats au profit de formations politiques dominantes.

La corruption ne s'est pas limitée au niveau des opérations de vote : elle a également été dénoncée au sein même des institutions chargées de désigner les représentants indirects. Ainsi, lors de l'élection des sénateurs et gouverneurs en 2006, 2011, 2018 et 2024, plusieurs députés provinciaux ont été accusés d'avoir perçu des pots-de-vin pour voter en faveur de certains candidats. Ces allégations de corruption ont été rendues publiques par diverses figures politiques et médiatiques. Le chanteur Koffi Olomidé, dans une rare prise de parole politique, a dénoncé ces pratiques, tout comme l'ancien Premier ministre Samy Badibanga et l'ancien ministre Denis Kambayi, qui ont stigmatisé la corruption massive ayant entaché ces élections indirectes.

Ces accusations ont été encore amplifiées et corroborées lorsque le Secrétaire général du parti au pouvoir a publiquement reconnu avoir distribué de l'argent et des véhicules aux députés provinciaux. Il a qualifié son geste non pas de corruption, mais de « primes d'encouragement pour leur loyauté », soulevant une vive controverse dans l'opinion et au sein de la société civile. Cette déclaration, loin de calmer les tensions, a été interprétée comme une validation implicite de pratiques clientélistes et corruptrices, fragilisant davantage la confiance des citoyens dans les institutions issues desdites élections.

Ces séquences électorales, particulièrement la dernière, ont exposé au grand jour l'ampleur endémique et même systémique de la corruption dans les rouages électoraux congolais, de la base jusqu'aux sommets de l'appareil politique, particulièrement lors des élections au second degré (Gouverneurs, Sénateurs) et traduisent la nécessité et l'urgence de réformes profondes de l'administration électorale ou carrément des modes de désignation des responsables publics et politiques. Il en est de même de la mise en place d'un régime de sanctions rigoureuses contre les auteurs de fraudes et de renforcement du rôle des observateurs indépendants pour garantir des élections libres, équitables et crédibles.

Usage des fonds publics pour les campagnes électorales

L'usage détourné des fonds publics pour financer des campagnes électorales a été une autre manifestation de la corruption pendant les élections de 2023-2024. Des indices sérieux tendent à confirmer que des ressources destinées aux services publics ou aux projets de développement

auraient été utilisées pour soutenir les campagnes de candidats affiliés au pouvoir en place. Ces présumés détournements auraient exacerbé les inégalités entre les candidats, en donnant un avantage déloyal à ceux qui avaient accès aux ressources de l'État.

Les cycles électoraux de 2018-2019, 2023-2024 illustrent comment la corruption peut pervertir le processus électoral à plusieurs niveaux, depuis l'enrôlement au vote jusqu'à la proclamation des résultats et même aux contentieux qui s'en sont suivis. Ces dynamiques de corruption ne sont pas seulement des anomalies, mais des symptômes d'un système politique profondément gangrené par la manipulation et le contrôle des élites au pouvoir où la corruption est devenue structurelle. Pour assurer la stabilité politique et la légitimité des élections futures, il est crucial de mettre en place des mécanismes de transparence et de responsabilisation plus robustes, tout en renforçant les institutions qui surveillent et régulent le processus électoral.

Le contentieux électoral

Le contentieux électoral constitue l'un des maillons les plus controversés du processus électoral, tant par son traitement que par ses effets sur la crédibilité des résultats proclamés. Théoriquement, les recours devant les cours et tribunaux sont censés garantir la transparence et l'équité du scrutin. Dans la pratique, cependant, ils deviennent souvent un outil de manipulation politique. Jean-Louis Esambo dans ses travaux sur la justice constitutionnelle et électorale²⁴, et tout récemment dans son traité de droit électoral congolais²⁵, souligne que l'absence d'indépendance de certaines juridictions, notamment la Cour constitutionnelle et les Cours d'appel compétentes en matière de contentieux a largement contribué à la perte de confiance des citoyens envers les institutions judiciaires. Le même auteur renchérit à l'occasion de la présentation de son ouvrage sur le traité de droit électoral qu'« Au regard de toutes ces questions, il est important de retenir que l'élection est un jeu. Mais un jeu politique, un jeu démocratique. Pour y participer, on se devra comprendre les règles de jeu, les acteurs du jeu, sur quel terrain se joue le jeu et qui est l'arbitre »²⁶.

Plusieurs arrêts rendus en matière de contentieux des élections législatives ont été critiqués pour leur opacité, le non-respect des délais légaux, ou encore la reconnaissance de mandats à des candidats n'ayant pas obtenu la majorité des voix selon les résultats compilés par la CENI. Cela a non seulement biaisé la représentation parlementaire, mais aussi consacré une logique d'impunité et de soumission des juges à des injonctions politiques. Cette instrumentalisation de la justice électorale compromet la légitimité

24. J-L ESAMBO KANGASHA, *Le droit électoral congolais*, Louvain-La-neuve, Academia, 2020

25. J-L ESAMBO KANGASHA, *Traité de droit électoral congolais*, Paris, Bruyant, 2025.

26. Propos de l'auteur à l'occasion de la présentation de son ouvrage *Traité de droit congolais*, le 25 avril 2025 à Kinshasa. <https://actualite.cd/2025/04/25/traite-de-droit-electoral-congolais-le-livre-du-professeur-jean-louis-esambo-presente>.

des institutions issues des urnes et fragilise l'État de droit.

Ainsi, loin de corriger les irrégularités du vote, le contentieux électoral en RDC tend à aggraver la crise démocratique, en entérinant des résultats contestés, en affaiblissant la séparation des pouvoirs et en consolidant une oligarchie politique peu soucieuse de l'intérêt général et du développement.

Il est fait état des maux décriés plus haut et du monnayage des jugements qui auraient couvert et validé des processus antérieurs, compliquant ainsi la donne électorale.

3. Les élections congolaises comme facteur d'érosion de l'Unité nationale et de renforcement de la position d'une minorité oligarchique

Plus on avance dans les élections, plus la recrudescence du tribalisme, du clanisme et même des divisions favorise les forces centrifuges et affaiblit l'unité nationale, étant donné que cela se reflète dans le recrutement du personnel politique et même des experts. Les élections n'ont pas été en mesure de faire disparaître le phénomène des « 300 familles belges » connues pendant et tout de suite après la colonisation. Elles ont, par contre, favorisé largement la reproduction de ce phénomène en consolidant une oligarchie qui domine la politique, l'économie et l'administration publique depuis l'indépendance en 1960. Ces familles influentes sont souvent issues de l'élite politique, militaire et économique. Elles acquièrent progressivement un comportement de Classe sociale et ont tissé des liens puissants à travers des gouvernements successifs, consolidant leur contrôle sur la politique et les ressources stratégiques du pays. Chaque fois qu'elles ne sont pas représentées, elles parlent d'absence de cohésion nationale, etc. Elles se retrouvent dans tous les gouvernements depuis l'indépendance, ayant ainsi pris en otage l'accès aux ressources étatiques par une sorte de patrimonialisation de la chose publique au sens de J-F. Médard²⁷, cela dans une logique motivée par des facteurs socio-économiques, illustrés par « la politique du ventre » selon Bayart²⁸.

Pour ce faire, ces élites perçoivent la politique comme le moyen le plus rapide pour accéder à des ressources et à un statut social élevé, incitant des personnes sans véritable engagement envers le service public à se lancer en politique. En observant la dynamique du champ politique africain, Bayart a qualifié cette tendance de « politique du ventre »²⁹, où la logique kleptocratique³⁰ finit par vampiriser³¹ toute la structure étatique, précipitant

27. J-F. MEDARD, « L'État patrimonialisé », *Politique africaine*, n°39, 1990, pp. 25-36.

28. J.-F. BAYART, *L'État en Afrique : politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006.

29. Ibidem.

30. H. MAMBI TUNGA-BAU, *Kleptocratie et mensonges en politique au Congo-Kinshasa. Résilience des citoyens pour sauver la République*, Louvain-La-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2020.

31. M. BISA KIBUL, « La vampirisation de l'État. Mécanismes et pratiques de la privatisation des services publics », in E. BONGELI YEIKELO YA ATO et E. NGOMA-BINDA PHAMBU, *Regards endogènes sur l'État au Congo-Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 2022, pp.91-139.

ainsi son effondrement. Elles entretiennent l'impunité dans une sorte de connivence entre tricheurs (Je te protège, tu me protèges, les loups ne se mangent pas entre eux!).

En effet, les élites au pouvoir, issues et/ou soutenues par ces familles influentes, utilisent les ressources de l'État et leur accès privilégié aux ressources pour financer les campagnes électorales, assurer une large visibilité médiatique et influencer les résultats des scrutins. Le clientélisme électoral est très présent en RDC, où les votes sont souvent achetés ou échangés contre des promesses de postes ou de ressources. Les familles dominantes utilisent ce système pour renforcer leur emprise sur les institutions et maintenir leur position dominante. Ce qui fait qu'il existe, à travers ce système de conservation de pouvoir, des familles qui occupent à elles seules tous les niveaux de pouvoirs. Un seul individu est élu député provincial et national, Sénateur, Gouverneur de Province et est parfois nommé Ministre au moment de la formation du gouvernement. Pour garder ces différents postes pour la famille et conserver les avantages y relatifs, les candidats choisissent majoritairement comme suppléants et assistants parlementaires des membres de leur famille proche³² ou des collaborateurs issus de leurs milieux tribalo-ethniques, au détriment de camarades de partis potentiellement recrutés sur des considérations prétendument idéologiques. L'enquête de Bisa Kibul³³ montre que 95,2% des suppléants des députés sont des membres de leur famille biologique. Une proposition de loi électorale de 2022, portée par le groupe de treize parlementaires, interdisant d'aligner des membres de la famille comme suppléants, a été vigoureusement rejetée par des nombreux députés nationaux en vue de maintenir ce népotisme. Cette conception prédatrice de l'État justifie aussi les candidatures multiples de certains individus, sollicitant simultanément des votes comme députés provinciaux, nationaux, sénateurs et même comme gouverneurs de provinces. Élus à tous les niveaux mais ne pouvant exercer tous les mandats en raison de leur incompatibilité, ils distribuent les postes à leurs proches, transformant des familles en acteurs politiques et socioéconomiques majeurs capables d'influencer les décisions politiques et de privatiser des fonctions étatiques. L'État, à travers ses agents, est donc capturé par quelques familles, quelques villages et les clientèles³⁴.

Ces familles influentes ont souvent le pouvoir de manipuler les institutions électorales, ce qui leur permet de garantir des résultats favorables à leurs intérêts. Cela inclut le contrôle de la Commission Électorale Nationale Indépendante et des tribunaux, qui valident les résultats. Le contrôle des médias par ces familles permet de diriger le narratif politique et de discréditer les opposants ou les mouvements sociaux qui pourraient représenter une

32. M. BISA, Ibid.

33. Ibid.

34. J.-F. MEDARD, « *L'État sous développé au Cameroun* », Année Africaine, 1977, 1977, pp. 35-84.

menace à leur domination par la désinformation et les fake news³⁵.

Les élections en RDC, bien que symbolisant un processus démocratique, ont donc souvent servi à renforcer la position de cette minorité oligarchique. Les cycles électoraux, plutôt que d'assurer une alternance démocratique, ont permis à ces familles de maintenir un contrôle structurel sur l'appareil d'État et l'économie du pays, en s'assurant que ceux qui accèdent aux postes clés leur soient favorables ou directement issus de leur cercle (enfants, épouses, frères ; etc.).

Des élections dispendieuses ou des projets utiles ? plaider pour un investissement productif des ressources publiques

Les élections, bien qu'essentielles dans une démocratie, ont paradoxalement contribué à l'aggravation de la pauvreté, notamment lorsqu'elles sont mal organisées, opaques, et fortement budgétivores. Au lieu de constituer un levier pour le développement, le processus électoral en RDC constitue une source de gaspillage des ressources publiques, aggravant ainsi les inégalités sociales, surtout dans les milieux ruraux. La mauvaise qualité de la dépense publique produit un effet d'éviction, la priorité étant accordée aux dépenses des élections.

Selon les données de la Commission Électorale Nationale Indépendante et des rapports budgétaires officiels, l'organisation de chaque cycle électoral coûte à l'État congolais au moins 1,3 milliard de dollars américains. En 2018, ce montant avait été entièrement financé sur fonds propres, sans soutien direct d'organisations internationales, contrairement aux cycles électoraux précédents³⁶. Ce choix de souveraineté a été salué sur le plan symbolique, mais il fut extrêmement coûteux dans un pays où plus de 70 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté³⁷.

Ce montant colossal aurait pu être réorienté vers des projets d'investissements structurants dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture ou des infrastructures de base, où la demande sociale est énorme et l'absence d'infrastructures essentielles pèse lourdement sur les populations rurales. Par exemple, avec 1,3 milliard USD, il aurait été possible de construire :

Plus de 6 000 écoles primaires rurales de 12 Classes, 1 Bureau et des toilettes Filles-Garçons (sur base d'un coût unitaire moyen de 200 000 USD),

Environ 2 000 centres de santé (coût moyen de 600 000 USD par centre),

Et de réhabiliter plusieurs centaines de kilomètres de routes rurales, essentielles pour le désenclavement (plus ou moins 1 300 Km).

Ce constat renforce l'idée répandue selon laquelle les élections ne sont

35. Maximilian CROSS, *Dés-Information. Manipulation, propagande et censure dans la société de contrôle*, Paris, Le Mouton, 2024.

36. CENI, *Rapport d'activités et bilan du processus électoral 2018*, Kinshasa, 2019.

37. Banque Mondiale, *RDC – Diagnostic systématique de la pauvreté*, 2020.

pas utiles pour les pays en développement et qu'il faut, comme le souligne certains chercheurs, une révolution pour conduire un processus efficace de développement ³⁸Le financement des élections a aussi été une manne pour certains acteurs politiques, transformant le processus électoral en marché de prédation. Des rapports de l'Observatoire de la Dépense Publique (ODEP)³⁹ et de l'ONG Congo Research Group (CRG)⁴⁰ ont souligné que des dizaines de millions de dollars destinés à l'organisation électorale ont été détournés ou mal utilisés, notamment dans les marchés publics de gré à gré (achat des machines à voter, logistique, contrats douteux, etc.).

Dans ce contexte, l'électorat n'a pas bénéficié de retombées positives d'un processus démocratique inclusif, mais a été témoin d'une reproduction des mêmes élites politiques, par des moyens frauduleux (achat de voix, corruption des agents électoraux), et au prix de compromissions sans tenir compte des besoins réels de la population.

Ainsi, les scrutins de 2006, 2011, 2018 et 2023, n'ont pas amélioré la légitimité des institutions et les conditions de vie des Congolais. L'après-élection ayant souvent été marqué par une stagnation, voire une détérioration des indicateurs sociaux, en raison du manque de volonté politique d'investir dans le développement humain. Au lieu de recevoir des écoles ou des hôpitaux, les populations rurales ont souvent vu les routes devenir impraticables, les enseignants non payés, les centres de santé sans médicaments – malgré les promesses électorales répétées.

En clair, les élections sont devenues un rituel coûteux et répétitif qui ne transforme ni la gouvernance ni les conditions de vie. Comme le souligne Jean Omasombo, «le vote congolais est un moment d'intensité politique sans lendemain social»⁴¹, un cimetière des promesses non tenues.

Pistes d'endogénéisation de la démocratie pour son adaptation aux réalités socio-anthropologiques nationales : pour une gouvernance plus résiliente et inclusive

Après quatre cycles électoraux organisés à grands frais — avec des budgets cumulés s'élevant à plusieurs milliards de dollars — la République Démocratique du Congo peine toujours à récolter les dividendes sociaux et politiques de ce processus qui se veut démocratique. Loin d'avoir permis une amélioration tangible des conditions de vie de la population, ces élections ont souvent été marquées par des irrégularités, des contestations, une faible participation citoyenne et des frustrations croissantes quant à la légitimité et à l'inefficacité des institutions élues.

38. Ibrahim Traoré, *Président du Burkina Faso, dans une Interview au Spoutnik*, le vendredi 09 mai 2025.

39. Observatoire de la Dépense Publique (ODEP), *Analyse du budget alloué aux élections 2018*.

40. Congo Research Group (CRG). *Elections et corruption : Les dessous de la logistique électorale en RDC*.

41. J. OMASOMBO, *Élections et gouvernance en RDC*, Paris, L'Harmattan, 2020.

Dans un contexte de précarité généralisée, de déficit de confiance envers les institutions, et de fracture entre les élites politiques et les citoyens ordinaires, il devient impérieux de réfléchir à des mécanismes alternatifs de gouvernance, plus adaptés aux réalités locales, culturellement enracinés, et financièrement viables. Il y a donc lieu d'interroger l'historiographie et les dynamiques historiques fondamentales au regard du décalage entre les modèles d'organisation ancestraux et celui importé par la modernité occidentale sous forme d'élections démocratiques.

Parmi les pistes proposées, l'idée d'un changement de logiciel démocratique mérite d'être explorée. Il s'agirait de passer d'un modèle électoral occidental coûteux et trop souvent instrumentalisé, à des formes de gouvernance consensuelles, inspirées des traditions communautaires congolaises. Celles-ci privilégient le dialogue, la concertation et la représentation équilibrée des différentes entités culturelles.

Bien sûr qu'une telle alternative sera difficile à mettre en place, mais elle pourrait prendre la forme d'une présidence tournante entre les grands espaces culturels (Ouest, Centre, Est, Nord, Sud), à l'instar de ce que certains pays africains expérimentent déjà à des niveaux variés. Cela permettrait de réduire les tensions identitaires liées à la conquête du pouvoir, de renforcer le sentiment d'appartenance nationale et d'assurer une meilleure inclusion politique. Ce moment d'arrêt pour envisager d'autres alternatives démocratiques s'avère d'autant plus légitime qu'il faut faire face actuellement à la montée des populistes et des démagogues au pouvoir. Aux États-Unis, les résultats électoraux ont été contestés à deux reprises, illustrant une crise de confiance dans les institutions⁴². En Roumanie, les résultats des élections présidentielles donnant George Simion vainqueur ont été annulées en décembre 2024 par les cours constitutionnelles en raison « d'irrégularités majeures », notamment des soupçons fondés d'interférences extérieures et de tentatives de manipulation du processus électoral. De tels événements alimentent sérieusement notre inquiétude quant à l'état de la démocratie contemporaine.

En pratique, l'institution d'une Vice-Présidence pourrait compléter ce modèle ; lorsque le Président est de l'Est, le Vice-Président est de l'Ouest et vice-versa. Par ailleurs, cette démarche pourrait aussi s'accompagner des formes d'élections indirectes, locales ou régionales, encadrées par des mécanismes transparents de redevabilité, et moins soumises aux logiques clientélistes. Ce mode de sélection des dirigeants permettrait de réduire drastiquement les coûts électoraux et de réorienter les ressources publiques vers des projets d'investissement social et économique structurants, comme la construction des chemins de fer, autoroutes, écoles, hôpitaux, ou encore l'aménagement du territoire et de l'habitat en milieu rural.

42. F. VANDEPITTE, *100 fiches de géopolitique pour les nuls*, Paris, First Editions, 2021, p. 307.

Ainsi, acclimater la démocratie aux réalités congolaises ne signifie pas renier les principes fondamentaux de participation et de représentativité, mais plutôt réinventer leur mise en œuvre pour qu'ils répondent aux aspirations profondes des populations et contribuent efficacement au développement national. Dans une sorte de retour à l'authenticité en ramenant progressivement les pouvoirs coutumiers des collectivités-chefferies au centre du jeu politique responsable.

Conclusion

Depuis les premières élections pluralistes de 2006 jusqu'aux scrutins les plus récents, les processus électoraux en République Démocratique du Congo se sont illustrés par des dysfonctionnements récurrents : irrégularités massives, manipulations politiques, violences, corruption et manque de transparence. Ces cycles électoraux, au lieu de consolider la démocratie et de répondre aux aspirations populaires, ont principalement servi à légitimer une classe oligarchique qui s'est progressivement enracinée dans le pouvoir. Il faut souligner également que tous ces cycles électoraux ont, chacun, été suivis par la résurgence des groupes armés ayant leurs bases arrières principalement au Rwanda et en Ouganda. Ces groupes ont choisi les armes comme mode d'expression politique et d'accès aux responsabilités d'Etat. Après l'AFDL, cette pratique a donné lieu au RCD avant l'Accord global et inclusif. Après les élections de 2006, le CNDP a pris le relais du RCD et sera remplacé par le M23 de 2012 défait mais renaît de ses cendres en 2022 pour, cette fois-ci, précéder les élections et même tenter de les empêcher en les remplaçant par des dialogues et autres compromis sans lendemains. Ce qui concourt à l'avancement de leur projet de vassalisation/balkanisation. Depuis l'indépendance, cette contestation permanente de la légitimité des institutions issues des élections est la source principale de la faiblesse de l'Etat impactant négativement la gouvernance ; ce qui bloque tous les efforts des gouvernements successifs allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie de la population et du développement national, les ressources étant affectées aux dépenses de souveraineté notamment la sécurité et la guerre.

L'armée nationale comprend aujourd'hui des militaires de nationalité rwandaise avérée, entrés dans les FARDC suite aux mécanismes de brassages et mixages, cas du général Bosco Ntaganda qui a revendiqué sa nationalité rwandaise à la CPI en lieu et place de celle congolaise. Certains d'entr'eux ont été amnistiés et intégrés dans l'Armée en 2005 sous le label RCD, en 2009 sous celui du CNDP. Ils réclament aujourd'hui à Doha une autre amnistie au regard des revendications des M23/RDF/AFC dans toutes les négociations. Cette situation d'impunité, de prime à la guerre et aux massacres, de viols et de pillages, illustre le phénomène d'infiltration de l'armée nationale et

est à la base des déboires que connaît notre armée dans le rétablissement de l'intégrité territoriale dans la partie orientale de la RDC. La RDC doit se doter d'une Armée nationale dissuasive en dehors de toutes ces manœuvres, c'est possible, mais pas à travers des dialogues dans leurs formats actuels.

Au regard de ce qui précède, de nombreuses voix se s'élèvent en Afrique et dans le Monde réclamant une remise en question du modèle démocratique actuel imposé par l'Occident, étant donné que malgré les coûts astronomiques de ces élections -financés en grande partie par les ressources publiques- la population congolaise n'a vu aucune amélioration significative de ses conditions de vie. La sécurité, les services sociaux de base demeurent défailants, les inégalités s'accroissent et la pauvreté persiste, particulièrement dans les zones rurales.

Par ailleurs, des récentes discussions des prospectivistes vont dans le sens de la réforme en profondeur de la Gouvernance mondiale et suggèrent que les contestations post électorales majeures pourraient créer des conditions propices à des changements ou à des transformations significatives des modèles, des idéologies ou des modes de gouvernance....produiront des conditions propices à l'émergence de nouveaux modèles alternatifs si les dysfonctionnements se maintiennent. En outre, les nouveaux modèles ou idéologies de gouvernance qui n'ont pas encore été envisagés ou identifiés pourraient émerger et s'imposer.⁴³

Ces constats imposent une remise en question du modèle démocratique actuel, trop coûteux, peu inclusif et largement inefficace. Il devient urgent d'envisager un changement de logiciel démocratique, en explorant des mécanismes de gouvernance endogène plus adaptés au contexte congolais ; fondés sur le consensus autour de l'arbre à palabre (Agora), enracinés dans les réalités socioculturelles locales et orientés vers le développement humain et territorial.

Cet article ne peut pas se terminer sans mentionner les faits suivants qui sont assez troublants et exigent que d'autres chercheurs les approfondissent pour des solutions durables et bénéfiques pour le pays. En effet, il est curieux de constater qu'après les élections de 2023 et en plein mandat, des anciens candidats malheureux à la présidence ainsi qu'un ancien Chef de l'État dénoncent une crise politique et appellent à l'organisation urgente d'un dialogue national⁴⁴. Dans le même ordre d'idées, les présidents successifs de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) ont toujours été marqués par la controverse. Denis Kadima, l'actuel président, fait l'objet de vives contestations ; Corneille Nangaa, son prédécesseur, remet aujourd'hui en cause la légitimité même du Président qu'il avait proclamé

43. Le Monde en 2040 vu par la CIA, *Un monde plus contesté*, *Equateurs Document*, avril 2021, pp. 168-169.

44. Voir Déclaration commune de l'opposition appelant à un dialogue congolais inclusif pour faire face à la crise sécuritaire dans l'Est du pays publié le 30 avril 2025.

gagnant, en appelant à des actions qui mettent en péril la stabilité nationale ; Daniel Ngoy Mulunda, quant à lui, serait incarcéré, et l'abbé Malu-Malu est décédé prématurément dans des circonstances que certains analystes jugent suspectes. Ce tableau interpelle : peut-on durablement poursuivre dans cette voie sans remettre en cause le modèle électoral congolais et sa gouvernance ? Ce qui débouche sur le débat actuel de changement de la Constitution et son inéluctabilité ! ■

DU NOUVEAU CHEZ

CONGO-AFRIQUE



Désormais, chacun peut acheter et télécharger la version PDF d'un article en quelques secondes, et à un prix dérisoire ! sur www.congoafrique.cd

COMMENT ACHETER UN ARTICLE ?

1 VISITER : www.congoafrique.cd

2 CRÉER UN COMPTE

3 SE CONNECTER

4 EXPLORER LES ARTICLES

5 ACHETER

